

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2025

---

RENFORCER LA DÉMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES - (N° 666)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS30

présenté par  
Mme Firmin Le Bodo, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« À titre dérogatoire des conditions fixées par »

les mots :

« Par dérogation aux conditions prévues à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.